



**PRÉFET
DU DOUBS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réunion du Comité de Pilotage relatif au projet d'achèvement du contournement Ouest de Besançon (RN57 – section comprise entre « les Boulevards » et Beure)

Jean-François Colombet, Préfet du Doubs, a présidé le mercredi 10 novembre 2021 le Comité de Pilotage (COFIL) relatif au projet d'achèvement du contournement Ouest de Besançon.

Les collectivités membres du Comité de Pilotage étaient représentées par :

- Michel Neugnot, 1er vice-président en charge des mobilités au sein de la Région Bourgogne-Franche-Comté,
- Florence Rogeboz, 2ème vice-présidente en charge des mobilités et infrastructures au sein du Département du Doubs,
- Anne Vignot, Présidente de Grand Besançon Métropole, et Maire de Besançon,
- Philippe Chaney, Maire de Beure,
- Didier Sikkink, Directeur Général du site de Micropolis.

Les services techniques de ces collectivités ainsi que les services de l'État membres du COFIL (DREAL, DDT, DIR Est et VNF) étaient également représentés.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour de cette réunion : la présentation d'une synthèse du bilan de la concertation inter-services, ainsi qu'un premier tour de table concernant le financement du projet.

La concertation inter-services est un temps d'échanges avec les services de l'État et les collectivités territoriales qui est organisé avant la tenue de l'enquête publique. Elle s'est déroulée du 15 mai au 15 juillet 2021. L'État a rédigé un bilan de cette phase de concertation, en apportant des réponses aux observations recueillies et en modifiant ou en complétant le cas échéant le dossier d'enquête publique. Il en est ainsi de l'intégration paysagère du projet, de la protection acoustique et de la limitation de la fracture urbaine sur lesquelles l'État a pris des engagements. Le bilan de cette concertation sera joint au dossier d'enquête pour la bonne information du public. Une synthèse de ce document a été présentée aux membres du COFIL, ainsi que les engagements pris par l'État pour répondre aux différentes remarques formulées. Les membres du COFIL ont exprimé le souhait que le travail de concertation et de co-construction de ce projet qui a préexisté jusqu'à présent soit poursuivi pour les phases d'études détaillées à venir et la définition du phasage des travaux.

La réunion du COFIL a été l'occasion de réaliser un premier tour de table concernant le financement du projet. Les collectivités présentes ont toutes confirmé leur volonté de voir se concrétiser ce projet. Des discussions complémentaires doivent avoir lieu sur la base de précisions à apporter par l'État sur les montants de certains ouvrages ou aménagements. Le Préfet réunira l'ensemble des financeurs potentiels du projet sous 3 semaines.

Odile Roque Bedeaux
pôle communication
Direction régionale de
l'Environnement, de l'Aménagement et
du Logement

www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/

Tél : 03 39 59 62 11/07 61 20 94 79
Mél : odile.roque@developpement-durable.gouv.fr
BP 31269 Pole Viotte – 5 voie Gisèle Halimi
25005 BESANCON cedex